

PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 18 mars 2016

Par convocations individuelles adressées le 14 mars 2016 aux conseillers municipaux, le Conseil Municipal est invité à se réunir en séance ordinaire le 18 mars 2016.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 29 février 2016.
2. Communications du Maire.
3. Rapport de commission.
4. Fixation du taux des taxes.
5. Vote du Budget Primitif 2016.
6. Attribution de subventions.
7. Demande de subvention pour voyage scolaire.
8. Achat d'un immeuble.
9. Fixation d'un tarif.
10. Rapport d'activités de la bibliothèque municipale.
11. Divers.

L'an deux mil seize, le dix-huit mars à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. le Sénateur-maire Claude KERN.

Présents :

M. Claude KERN, Sénateur-maire.

M. Eric HOFFSTETTER, M. Jacques ECKERT, M. Jacky NOLETTA, Mme Fabienne ANTHONY, Mme Michèle NAVE, Adjoints.

M. Jean-Paul BURCKARDT, Mme Géraldine FURST, Mme Anne GUYAU, M. Christophe HEITZ, Mme Patricia HUMMEL, Mme Emmanuelle PARISSE, M. Christian SCHAEFFER, M. Alain VOLTZENLOGEL, M. Richard VOLTZENLOGEL, M. Damien WERLE, Mme Patrice ZENSS.

Excusés :

Mme Agnès GUILLAUME, pouvoir à Mme Géraldine FURST

Mme Sylvie GRATHWOHL, pouvoir à Mme Anne GUYAU

Mme Véronique IFFER, pouvoir à Mme Michèle NAVE

M. Patrick KERN, pouvoir à M. Jean-Paul BURKARDT

Mme Sabine KROMMENACKER, pouvoir à Mme Emmanuelle PARISSE

M. Patrick SIMON, pouvoir à M. Christian SCHAEFFER

En ouvrant la séance, M. le Sénateur-Maire demande à l'assemblée de bien vouloir observer une minute de silence en hommage à M. Jean-Pierre HICKEL, ancien conseiller municipal décédé en mars dernier ; puis il demande à rajouter un point à l'ordre du jour :

- Travaux au presbytère protestant.

Après les explications de M. le Sénateur-maire et de l'adjoint chargé des finances et sur proposition de la Commission des finances, le Conseil Municipal par 21 voix pour 1,5% et 2 voix pour 1%,

- **décide** une augmentation de 1,5% du taux des taxes pour l'année 2016, savoir :
 - o Taxe d'habitation 18,13 %
 - o Foncier bâti 10,24 %
 - o Foncier non bâti 44,63 %
 - o Contribution financière des entreprises 18,75 %

5) Vote du Budget Primitif 2016

M. le Sénateur-maire soumet le Budget Primitif 2016 à l'assemblée dans son ensemble. M. Eric HOFFSTETTER, adjoint chargé des finances, le présente en détail, section par section en fonctionnement, opération par opération en investissement, et donne les compléments d'informations sollicités.

Après discussions, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **vote** le Budget Primitif 2016
 - chapitre par chapitre pour la section de fonctionnement,
 - chapitre et opération pour la section d'investissement,

comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses	Opérations réelles	1 568 718,43€
	Opérations d'ordre	<u>150 110,68€</u>
	TOTAL	1 718 829,11€

Recettes	Opérations réelles	1 667 200,43€
	Résultat reporté	<u>51 628,68€</u>
	TOTAL	1 718 829,11€

Section d'investissement

Dépenses	Opérations réelles	1 045 700,00€
	Opération d'ordre	6 195,10€
	Restes à réaliser	<u>401 913,54€</u>
	TOTAL	1 453 808,64€

Recettes	Opérations réelles	1 007 992,10€
	Opérations d'ordre	156 305,78€
	Résultat reporté	<u>289 510,76€</u>
	TOTAL	1 453 808,64€

- **fixe** à 127 949,47€ le montant du virement de la section de fonctionnement pour le financement des dépenses d'investissement,
- **fixe** provisoirement le produit net attendu des contributions directes à 941 010,00€.

6) Attribution de subventions

Après avoir examiné en détail les différentes subventions à inscrire au Budget Primitif 2016 proposées par la Commission des finances, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **décide** de les attribuer comme suit :

Caisse des écoles	
o Ecole Primaire Marienthal	400,00€
o Ecole Maternelle Marienthal	400,00€
CCAS	12 000,00€
Sapeurs-pompiers	950,00€
Musique Municipale	950,00€
Club « Bon Accueil »	500,00€
Voyages scolaire	2 000,00€
Associations diverses	2 350,00€
Aide à la licence	4 764,00€
Aide à la compétition	7 930,00€
Déplacements	13 500,00€
Nouvelles activités pédagogiques	3 000,00€
Fête du 14 juillet	1 000,00€
Amicale du Personnel	500,00€
Prévention routière	150,00€
Périscolaire – ALEF	42 000,00€
Amis de la Pétanque	735,00€
Tir Club	330,00€

Les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2016.

7) Demande de subvention pour voyage scolaire

Le Collège des Missions Africaines de Haguenau sollicite une subvention pour 2 élèves de Gries pour un séjour « Découverte du ski » à Samoëns du 10 au 15 janvier 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **décide** de verser une subvention de 24€ au collège des Missions Africaines de Haguenau.

Les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2016.

8) Achat d'un immeuble

Par délibération du 29 février 2016, le Conseil Municipal a décidé l'acquisition de l'immeuble 63, rue Principale à Gries au prix de 400 000€. Les crédits ont été inscrits au Budget Primitif 2016.

M. le Sénateur-maire propose à l'assemblée de faire une demande de subvention dans le cadre de la DETR.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **charge** le Sénateur-maire de solliciter la subvention DETR.

9) Fixation d'un tarif

Vu les augmentations des tarifs d'eau et d'assainissement ces dernières années, M. le Sénateur-maire propose de répercuter ces augmentations sur les charges locatives pour les logements loués par la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **fixe** à 83€ par personne et par semestre le montant des faits à recouvrer pour l'eau et l'assainissement à compter du 1^{er} janvier 2016.

10) Rapport d'activités de la bibliothèque municipale

Une copie de ce rapport a été transmise au Conseil Municipal par mail ; Mme Fabienne ANTHONY, le présente et le commente en détail.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, **prend acte** de ce rapport.

M. le Sénateur-maire remercie l'équipe des bénévoles pour leur travail et leur engagement.

11) Travaux au presbytère protestant

Dans le cadre de l'élaboration du Budget Primitif 2016 des travaux de réhabilitation du presbytère protestant ont été inscrits pour un montant total de 95 000€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **décide** d'effectuer des travaux de réhabilitation du presbytère protestant,
- **décide** l'inscription de ces travaux au Budget Primitif 2016 pour un montant estimé à 79 200€ H.T. soit 95 040€ T.T.C.
- **charge** M. le Sénateur-maire de solliciter les différentes subventions, dont celle de la réserve parlementaire du Député.

12) Divers

- Les offres de formation ENGEES pour l'année 2016 ont été envoyées par mail aux conseillers municipaux, les bulletins d'inscription sont disponibles auprès de Mme Christiane GEISSLER, D.G.S.
- Agenda.

La séance est levée à 21h.

Le rapporteur,
Géraldine FURST